

Département de LOIR-et-CHER

Mairie de

**MUIDES-sur-LOIRE**

☎ : 02.54.87.50.08

☎ : 02.54.87.01.25

✉ [mairie.muides@wanadoo.fr](mailto:mairie.muides@wanadoo.fr)

Le 10 mars 2014

## ***INSCRIPTIONS SCOLAIRES***

Madame, Monsieur,

Les inscriptions à l'école primaire se feront en mairie, **du lundi 17 mars au vendredi 11 avril 2013, de 9 h 00 à 12 h 00.**

***Sont concernés*** : tous les enfants non inscrits à l'école, **nés en 2011 et avant.**

Se munir du carnet de santé de l'enfant (ou d'une attestation de vaccinations) et du livret de famille.

Sur production du certificat d'inscription délivré par le Maire, le Directeur de l'école procédera ensuite à l'admission des élèves à l'école lors du rendez-vous qui vous sera fixé lors de l'inscription en mairie.

En plus de ce certificat, les personnes responsables de l'enfant doivent présenter au Directeur d'école, le livret de famille et toute pièce (par exemple, photocopies des pages du carnet de santé ou certificat médical) attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

**Le Maire,**

**Bernard CLEMENT.**

